

# Objectifs 2019 du CAF – d'une communauté francophone respectée à un bilinguisme fort et vivant

*Bienne, le 20 juin 2019*

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) se fixe onze objectifs pour l'année 2019, avec comme priorité la protection et le soutien de la communauté francophone afin de renforcer et de développer le bilinguisme dans la région. Le CAF s'engage depuis de nombreuses années pour la protection de la communauté francophone. Convaincu que le bilinguisme ne peut être pleinement vécu que s'il existe des communautés linguistiques égalitaires, il participe, et cela grâce à des collaborations avec de nombreux partenaires, à rendre ce bilinguisme plus fort, davantage respectueux et respecté. Visant à atteindre cet objectif, le CAF s'emploie à garantir une meilleure prise en compte sur le plan politique des intérêts de la population francophone de la région et à faciliter le dialogue entre les cultures germanophones, francophones et bilingues.

### **Donner une voix aux 30 000 francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et favoriser le pont entre les cultures**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, et suite à la nouvelle législature 2018-2022, le nouveau périmètre d'action du CAF est élargi à l'ensemble de l'arrondissement de Biel/Bienne. Le Conseil s'engage auprès des 30 000 francophones vivant dans les 19 communes dudit arrondissement à les soutenir et à porter leurs voix auprès des autorités cantonales. Il se tient à disposition de la population et des autorités de ces 19 communes.

Toujours en soutien à la population francophone, le CAF poursuit, en collaboration avec les autorités cantonales, sa participation aux réflexions suite à la publication du rapport de la Commission d'experts sur le bilinguisme. Le rôle du CAF est notamment de mettre en lumière les besoins et les réalités vécues dans notre région au sein d'un espace bilingue et de proposer, le cas échéant, certaines solutions de mise en œuvre à l'échelle cantonale.

### **Une relève francophone dans le domaine de la culture**

Le CAF est actif depuis de nombreuses années dans le domaine culturel. Travaillant en collaboration avec l'Office de la culture, le Conseil du Jura bernois (CJB) et les artistes de la région pour maintenir et développer la culture francophone, le CAF désire aujourd'hui entamer un dialogue quant aux soutiens à la relève. En effet, pour assurer une culture francophone vivante, il est nécessaire de soutenir aussi la jeune génération. La Commission culture du CAF espère lancer de nouvelles impulsions dans ce domaine.

### **Des jeunes à protéger**

La protection de l'enfance et des jeunes francophones est également un domaine dans lequel le CAF entend poursuivre son engagement avec le CJB. Il ambitionne d'améliorer la prise en charge des enfants et adolescents francophones en situation de placement et des familles en difficultés. Il s'agit en particulier de continuer à soutenir les efforts de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone (PIEA). La Commission formation, santé-social du CAF s'emploie à assurer un meilleur suivi des décisions annoncées par le canton.

## **Places d'apprentissage pour les francophones, bilinguisme dans la formation et offres d'emploi**

Le CAF est particulièrement sensible à la condition des jeunes francophones dans le domaine de la formation. Que cela soit en formation duale ou en formation à plein temps, les défis demeurent nombreux pour cette population. Constatant que des déséquilibres importants persistent dans plusieurs secteurs d'activités (notamment la vente et les soins), le CAF, en collaboration avec le canton, les communes bilingues de l'arrondissement et les professionnels encadrant les élèves francophones en difficultés, entend poursuivre ses efforts dans le projet CAF/quidux.Jr. Ce projet propose notamment un soutien à des élèves des écoles secondaires francophones de Bienne afin d'assurer la transition vers le degré du secondaire II.

Les compétences en français et en allemand, les capacités à comprendre les cultures liées à ces deux langues, ainsi que les codes et les usages en matière de bilinguisme représentent aujourd'hui une nécessité dans l'insertion professionnelle de nombreux jeunes de la région. L'acquisition de telles compétences est favorisée par des filières d'études proposant un modèle de bilinguisme par immersion. Celui-ci permet aux jeunes de se côtoyer et de vivre dans un même espace bilingue. Le CAF souhaite s'engager davantage pour la protection, voire le développement de ces formations bilingues, notamment en entamant en 2019 un dialogue avec différents partenaires actifs dans ce domaine.

Finalement, il s'agit également d'améliorer la prise en compte du français et du bilinguisme dans les places d'apprentissage ainsi que dans les offres d'emploi relatives à l'engagement du personnel administratif au niveau notamment du canton. Le CAF appelle de ses vœux la poursuite des discussions entamées en 2018 afin de trouver progressivement des solutions dans ce domaine.

### **Vivre en tant que francophone dans un espace bilingue qui soit perçu comme tel**

Pour se sentir exister pleinement dans leur région, les Francophones doivent aussi percevoir leur langue dans leur vie quotidienne. Il reste beaucoup de travail et de progrès à accomplir dans ce domaine et le CAF entend lancer de nouvelles impulsions pendant cette législature, en soutien politique des efforts du Forum du bilinguisme, qui intervient concrètement sur le terrain. Au-delà du symbole, le CAF, en collaboration avec la Ville de Bienne et le Forum du bilinguisme, maintient le dialogue afin d'obtenir des autorités fédérales – spécifiquement au niveau des autorités chargées de la signalisation autoroutière – le respect de l'ensemble de la population vivant dans la région. L'image et la perception bilingue de notre région passe inéluctablement par ce genre de symboles forts.

Dans le même ordre d'idée et en parallèle aux objectifs des années précédentes visant à exiger un affichage bilingue en Ville de Bienne, le CAF ambitionne aujourd'hui de trouver, en collaboration avec divers partenaires, des solutions pour assurer un respect du bilinguisme au sein des commerces, des restaurants et durant les manifestations dans les communes bilingues – et cela dans le respect de la liberté économique.

Vivre en espace bilingue signifie également bénéficier de soins et de prise en charge médicale dans sa langue tout au long de la vie. Le domaine des soins et de la santé implique de considérer les situations délicates dans lesquelles peuvent se trouver les personnes et leur entourage. Le CAF s'emploie à donner des impulsions pour que le bilinguisme soit respecté que ce soit dans les hôpitaux, les homes, les centres médicaux, les soins à domicile ou autres.

## **Des collaborations précieuses, un travail de réseau et des informations accessibles**

Ces objectifs représentent la feuille de route du CAF pour l'année 2019. Toutefois, et malgré les compétences dont celui-ci jouit, le CAF ne peut les réaliser sans la collaboration précieuse et essentielle de nombreux partenaires tels que le Conseil du Jura bernois, le Forum du bilinguisme, les communes, le canton ainsi que de nombreux professionnels actifs sur le terrain. Le CAF s'emploie à maintenir et développer ce réseau. La mise en place d'un nouveau logo ainsi que d'un nouveau site internet permettra une diffusion plus efficace des informations, ainsi que l'accroissement de la visibilité du CAF. Convaincu que c'est notamment en assurant une information de qualité à la population que de nombreux dossiers trouvent des solutions, le CAF vise une meilleure circulation de l'information quant aux sujets qu'il traite.

### **Note aux rédactions :**

*Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).*

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :*

- *Mme Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15*
- *M. Pierre Ogi, vice-président du CAF, 079 328 59 61*
- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.*